



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24

Email : mairie@amplepuis.fr

Site : www.amplepuis.fr

**OBJET : ATTRIBUTION MAPA– ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE
« FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA
RESTAURATION DES 2 ECOLES PUBLIQUES D'AMPLEPUS »**

Le Maire certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte.

Transmission en Préfecture le :

10/07/2026

Publication le :

10/07/2026

Vu le Code de la Commande publique ;

*Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et
suivant ;*

*Vu les délégations du Conseil Municipal accordées au Maire par délibérations du 14 avril
2026 ;*

*Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence mis en ligne le 22/05/2026 sur la plateforme
acheteur, le site de la Ville et au BOAMP fixant au 22/06/2026 la date limite de réception
des offres ;*

*Vu le rapport d'analyse après consultation de la Commission des achats qui s'est réunie le
9/07/2026 ;*

Le Maire d'Amplepuis (Rhône) :

DECIDE

Article 1 : Le marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des 2 écoles d'Amplepuis est attribué à la société API RESTAURATION 42350 LA TALAUDIERE

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69433 LYON CEDEX 3) dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification en ce qui concerne les intéressés ou de la date de publication en ce qui concerne toute autre personne estimant avoir un intérêt à agir.

Fait à Amplepuis, le 10 juillet 2026

Le Maire,
Didier FOURNEL

